

Avis de constitution

SOCIETE « DICTADO JOSEPH PORTOLA SUARL »

Siège ABIDJAN MARCORY Zone 4, rue du Docteur  
Blanchard, immeuble ROCMI, 1er étage, Lot EV, Ilot 72

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DICTADO JOSEPH PORTOLA  
SUARL »

Objet :

- La réalisation de prestations de services dans le domaine du pétrole
- La fourniture de conseils techniques dans le domaine du pétrole

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN MARCORY Zone 4, rue du Docteur  
Blanchard, immeuble ROCMI, 1er étage, Lot EV, Ilot 72

Dirigeant(s) M DICTADO JOSEPH PORTOLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11246 du 30/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°67009/GTCA/RC/2024 du 30/10/2024

